ECOLE NATIONALE DES INGENIEURS DES TRAVAUX AGRICOLES DE BORDEAUX DEPARTEMENT ENTREPRISE ET SYSTEME UNITE DE FORMATION INFORMATIQUE

~0~0~0~

EXERCICES D'ELABORATION DE DIAGRAMME DE FLUX, DE MODELES CONCEPTUELS ET ORGANISATIONNELS DE TRAITEMENTS

Mars 2001

Monique BORIES et Jérôme STEFFE

EXERCICE 1

GESTION DES APPROVISIONNEMENTS

A partir des demandes d'approvisionnement établies par le service commercial, le service des achats envoie des demandes de prix aux fournisseurs possibles, pour les articles nouveaux ou d'approvisionnement exceptionnel (on se limitera à ces articles, laissant de côté les articles connus et à approvisionnement régulier).

Les fournisseurs envoient des offres, étudiées en détail et comparées par les acheteurs ; ces derniers font ensuite un choix. Le choix est effectué au plus tard 10 jours après l'envoi des offres.

Le service des achats établit un bon de commande à destination du fournisseur retenu. Une copie est remise au magasin en vue de la réception.

Quand la livraison arrive, le magasinier contrôle quantitativement la marchandise. Un contrôle de qualité est effectué. La livraison arrive généralement 2 jours après le choix définitif du fournisseur.

La livraison est renvoyée en bloc si l'un des contrôles est négatif. Les contrôles satisfaisants aboutissent à l'entrée en stock des articles. Le magasin établit le bon à payer aux services financiers. Quand les services financiers reçoivent la facture du fournisseur (généralement 3 jours après la livraison), ils vérifient qu'il lui correspond le bon à payer et émettent le chèque de paiement.

NB: on considérera que le magasin et le service des achats ne forment qu'un unique service.

- 1°) Etablir le diagramme des flux
- 2°) Etablir le modèle conceptuel des traitements
- 3°) Etablir le modèle organisationnel des traitements

EXERCICE 2

GESTION DES CARTES BLEUES

Le demandeur désirant obtenir une carte bleue doit en faire la demande auprès de son agence.

La carte bleue n'est pas accordée si le demandeur n'est pas un client de l'agence.

Chaque jour, l'agence transmet au centre de gestion des cartes bleues les demandes de ses clients

Dès que l'agence a reçu la carte bleue en provenance du centre (en général 4 jours après la demande), elle adresse au client un avis de mise à disposition et un avis de prélèvement de la cotisation annuelle. Le client vient alors retirer sa carte.

Si au bout de 2 mois la carte n'a pas été retirée, elle est détruite.

- 1°) Etablir le diagramme des flux
- 2°) Etablir le modèle conceptuel des traitements
- 3°) Etablir le modèle organisationnel des traitements